Année scolaire 2013-2014

Groupe Scolaire SEN-Amâna
Dossier de candidature

Existe-t-il d'autre récompense à l'excellence sinon l'Excellence?

AMÂNA

34 Rue des Boutons d'or
77680 Roissy en Brie

Tel : 01 64 05 68 33

Mél: amanasenegal@gmail.com

Site web: www.senamana.com

Antenne Régionale Sénégal
156, Cité Gadaye, Yeumbeul
Tel : 33 837 45 00 Fax : 0033 (0)176503446
Mél: amanasenegal@gmail.com
Site : www.senamana.com

Présentation générale du groupe Scolaire Sen-Amâna

1. Qui sommes-nous ?

AMANA est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Elle a été fondée le 11 Décembre 2009 à Paris par de jeunes sénégalais résidant en France.
AMANA dispose au Sénégal d'une autorisation d'exercer délivrée par arrêté ministériel du 05/01/11.

2. Nos objectifs

Amélioration des conditions de vie et d'éducation des tâlibés du Sénégal à travers :

- leur prise en charge suffisamment tôt pour les accompagner durant leur cursus académique ;
- Une réhabilitation de leurs structures d'accueil;
- Une préparation à leur insertion dans la vie active à l'issue de leur formation.

Après 16 mois d'expérimentation d'une dâra pilote de 12 pensionnaires (mars 2011-Septembre 2012), l'Association AMÂNA a procédé à son extension. Désormais, la dâra devient le Groupe Scolaire Sen-AMÂNA. Celui-ci accueille depuis le 03 novembre 2012 dans un internat, 45 pensionnaires issus de familles défavorisées.

Ce recrutement de plus de 30 pensionnaires obéit au plan quinquennal d'extension de la dâra (2013-2018). Le graphique ci-après donne un aperçu des modalités d'extension :

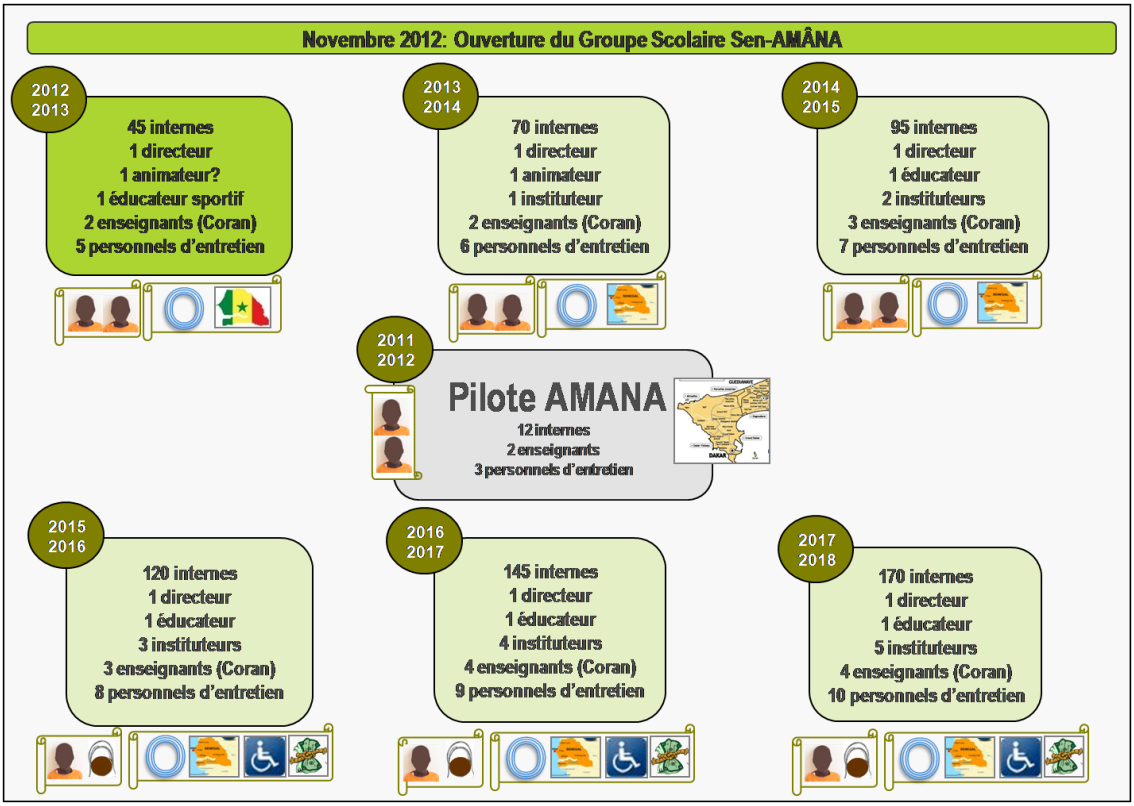

Siège social AMANA
34, Rue des Boutons d'Or - 77680 Roissy en Brie
Tel : 0033 (0)1 64 05 68 33 - Fax : 0033 (0)1 76 50 34 46

Association loi 1901 – Annonce n° 1443 parue au Journal Officiel du 30 Janvier 2010 - Déclaration à la Sous Préfecture de Meaux.
Autorisation d'exercer au Sénégal par arrêté ministériel. Arrêté du ministère de l'intérieur n° 000181 en date du 05 janvier 2011

Antenne Régionale Sénégal
156, Cité Gadaye, Yeumbeul
Tel : 33 837 45 00 Fax : 0033 (0)176503446
Mél: amanasenegal@gmail.com
Site : www.senamana.com

AMANA dispose d'un récépissé de l'Inspection d'Académie de Dakar l'autorisant à exercer en tant qu'établissement d'enseignement privé.

3. But éducatif, professionnel et social du Groupe scolaire SenAmâna

Le Groupe Scolaire Sen-Amâna, quoi que privé, dispense gratuitement le cycle complet de l'enseignement élémentaire avec option éducation islamique conformément aux orientations de la politique éducationnelle de l'Etat Sénégalais.

Nos écoliers sont choisis selon des critères sociaux et sont accueillis dans un internat de standing où ils sont pris en charge dans les meilleures conditions : suivi pédagogique, médical, affectif…

Nous préparons nos pensionnaires aux diplômes du cycle élémentaire notamment le CFEE sur une durée de 6 ans.

En sus du programme officiel de l'éducation nationale, nous formons nos écoliers à la mémorisation du Coran (moitié ou plus selon les capacités de l'élève).

Le groupe scolaire Sen-Amâna est localisé à la Cité Gadaye, à Yeumbeul.

4. Originalité du Groupe scolaire Sen-Amâna

Une vraie école d'excellence, qui allie à la fois exigences de modernité et capitalisation sur les systèmes éducatifs en vigueur au Sénégal, tels étaient les pré requis de AMANA pour ouvrir son école privée.

Une école d'élite qui se fixe l'objectif de former des pensionnaires qui seront parmi les meilleurs élèves de l'école primaire au Sénégal.

Cet objectif devient d'autant plus noble que ladite école :

- Prendra gratuitement en charge des pensionnaires issus de familles défavorisées.
- Accueillera ses pensionnaires dans un internat où ils seront logés nourris et blanchis.
- Intègrera un cursus en sciences islamiques qui proposera la mémorisation complète du Coran par les pensionnaires.

Le graphique ci-dessous positionne le concept de l'école AMANA au sein des différents systèmes éducatifs au Sénégal.

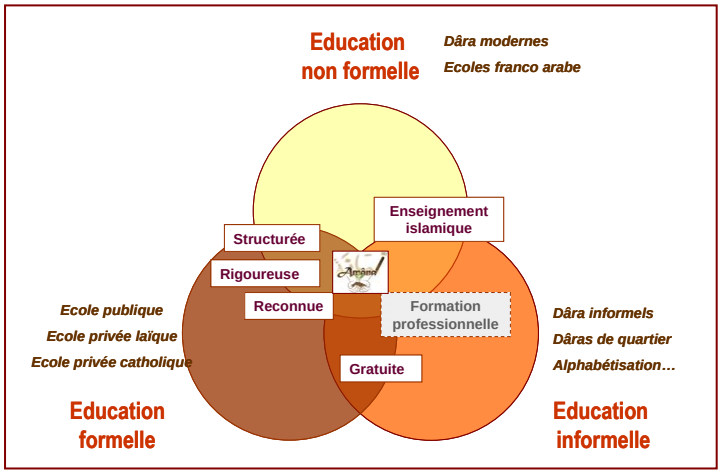

Antenne Régionale Sénégal
156, Cité Gadaye, Yeumbeul
Tel : 33 837 45 00 Fax : 0033 (0)176503446
Mél: amanasenegal@gmail.com
Site : www.senamana.com

5. Critères de recrutement Année scolaire 2013-2014

Pour l'année scolaire 2013-2014, AMÂNA recrute partout au Sénégal et dans la sous région 25 à 30 enfants selon les critères suivants :

- Enfants âgés de 6 ans et ayant moins de 7 ans au 30 Septembre 2013
- Enfants issus de familles défavorisées

Informations complémentaires

- Les orphelins sont privilégiés dans le recrutement.
- Suivant le profil de l'élève et son lieu d'habitation, une prise en charge directe dans l'internat est envisageable.
- Les recrues habitant près de la Dâra seront prises en charge la 1ère année en semi externat.

Identité du candidat

Sexe du candidat ☐ M ☐ F

Prénom NOM : ……

Date et lieu de naissance : ……

Situation familiale

☐ Orphelin de père et mère ☐ Orphelin d'un parent ☐ Parents séparés ☐ Parents en couple

Informations sur l'autorité parentale

Prénom NOM : ……

Lien de parenté avec le candidat ☐ Père ☐ Mère ☐ Autres

Si Autres, préciser :……

Date et lieu de naissance : ……

Adresse postale : ……

……

Nombre d'enfants à charge *(Joindre les justificatifs)* : ……

Activité exercée ……

Revenu net mensuel du foyer *(Joindre les justificatifs)* : ☐ <75000F ☐ <100 000F ☐ <150 000F ☐ < 200 000F

Niveau d'études du candidat

Le candidat est-il déjà scolarisé ? (*Maternelle ou école primaire*) ☐ NON ☐ OUI

Le cas échéant, précisez les informations suivantes :

Niveau d'études acquis : ☐ Petite Section ☐ Moyenne section ☐ Grande Section ☐ CI ☐ CP

Dénomination et adresse de l'école……

Nom du directeur technique (ou de l'instituteur)……Téléphone……

Le candidat sait-il lire le Coran ? ☐ NON ☐ OUI. Nombre de hizbs (chapitres) maîtrisés : ……

Le candidat fréquente-t-il une Dâra ? ☐ NON ☐ OUI. Nom de la Dâra……

Nom du responsable moral de la Dâra ……Téléphone……

Adresse de la Dâra……

Pièces à joindre au dossier

- ✓ Extrait de naissance du candidat datant de moins de 3 mois
- ✓ Justificatifs d'enfants à charge (extrait de naissance, livret de famille)
- ✓ Justificatifs de revenus *Ex : copie 3 derniers bulletins de paie ou attestation de l'employeur…*

Dossier à déposer impérativement avant le 30 Juin 2013 par : voie postale au n° K152 Cité Hamo 5 GUEDIAWAYE.
Vous pouvez également nous les transmettre par mail : amanassenegal@gmail.com ou par fax : 0033 (0)1 76 50 34 46

Fait à ……, le……

Signature